

# Rapport annuel d'activités

## BASSIN D'ALIMENTATION DE CAPTAGES (BAC) DE LABRUYERE ET DE SACY-LE-GRAND

Communauté de Communes du Liancourtois  
Commune de Sacy-le-Grand  
**2019**

*Vu par :*

Olivier FERREIRA

*Collectivité :*

CC du Liancourtois – la Vallée dorée

*Signature :*

Jean-Paul DREVILLE

Mairie de Sacy-le-Grand

*Animatrice : Charlotte DEFOLY*  
*Mail : [c.defoly@ccl-valleedoree.fr](mailto:c.defoly@ccl-valleedoree.fr)*  
*Ligne directe : 03.44.73.82.04.*  
*Portable : 06.10.49.18.08.*

# SOMMAIRE

<b>I. Structures</b>	<b>4</b>
1.1 La Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée dorée	4
1.2 La commune de Sacy-le-Grand	6
<b>II. Contexte</b>	<b>7</b>
2.1 Hydrologie	7
2.2 Qualité de l'eau des captages	8
2.3 Historique	12
2.4 Le Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Labruyère et Sacy	12
2.5 Le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP)	13
2.6 Missions et Plan d'actions	14
<b>III. Réalisations 2019</b>	<b>16</b>
3.1 Thématique agricole	16
• Groupe Emergent	16
• Reliquats azotés et méthode de Burns	18
• Débouchés	19
• Agriculture Biologique	22
• Autres actions liées à la thématique agricole	22
3.2 Thématique « eau »	22
• Eau potable / Ressource en eau	22
• Pluviales/Ruissellement	23
• Evènements/partenaire	24
3.3 Thématique DD et climat	24
• CTEC	24
• Projet de territoire	24
• Atlas de la Biodiversité et animation environnementale	24
3.4 Autres actions	27
• ADDIVANT	27
• Formation	27
<b>IV. Perspectives 2020</b>	<b>27</b>

## [Tableaux](#)

Tableau 1: Caractéristiques des forages de la CCLVD .....	5
Tableau 2 : Caractéristiques du forage de Sacy-le-Grand .....	6

## [Cartes](#)

Carte 1 : Localisation des Communes appartenant à la CCLVD .....	4
Carte 2 : Localisation de la commune de Sacy-le-Grand .....	6
Carte 3 : Réseau d'eau de Sacy-le-Grand .....	6
Carte 4 : Masses d'eaux superficielles .....	7
Carte 5 : Masse d'eaux souterraines .....	7
Carte 6 : Localisation des captages de la CCLVD .....	8
Carte 7 : Territoire du BAC de Labruyère et de Sacy-le-Grand .....	13

## [Photos](#)

Photo 1 : Château d'eau de Labruyère .....	5
--	---

## [Graphiques](#)

Graphique 1 : Concentration en nitrates des forages de la CCLVD .....	8
Graphique 2 : Concentration en Atrazine des forages de la CCLVD .....	9
Graphique 3 : Concentration en 2.6 Dichlorobenzamide des forages de la CCLVD .....	9
Graphique 4 : Concentration des autres pesticides retrouvés des forages de la CCLVD ..	10
Graphique 5 : Concentration en Nitrate du forage de Sacy-le-Grand .....	11
Graphique 6 : Concentration en pesticides du forage de Sacy-le-Grand .....	11

## PREAMBULE

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) donne la priorité à la protection de l'environnement, en demandant de veiller à la non-dégradation de la qualité des eaux et d'atteindre d'ici 2015 un bon état général tant pour les eaux souterraines que pour les eaux superficielles, y compris les eaux côtières. En conséquence, les États membres doivent réduire le degré de traitement nécessaire à la production d'eau potable ou assurer la protection des captages dans l'objectif de prévenir la détérioration de leur qualité.

A cet effet, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 Décembre 2006 a renforcé les dispositifs de gestion de la ressource en créant des zones de protection quantitative et qualitative des Aires d'Alimentation des Captages (AAC), permettant de lutter contre les pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole.

En parallèle et afin de protéger les captages du Bassin, l'Agence de l'Eau Seine Normandie subventionne des démarches de préservation de la qualité de l'eau des captages. Ces opérations concernent les captages « prioritaires » ou, à l'initiative des élus, les captages dits « stratégiques ». La démarche consiste en une approche multi-pressions du territoire, prenant en compte l'ensemble des types de pollution, d'origines aussi bien domestique, urbaine, qu'agricole ou industrielle... et pouvant de fait menacer la ressource en eau et le captage.

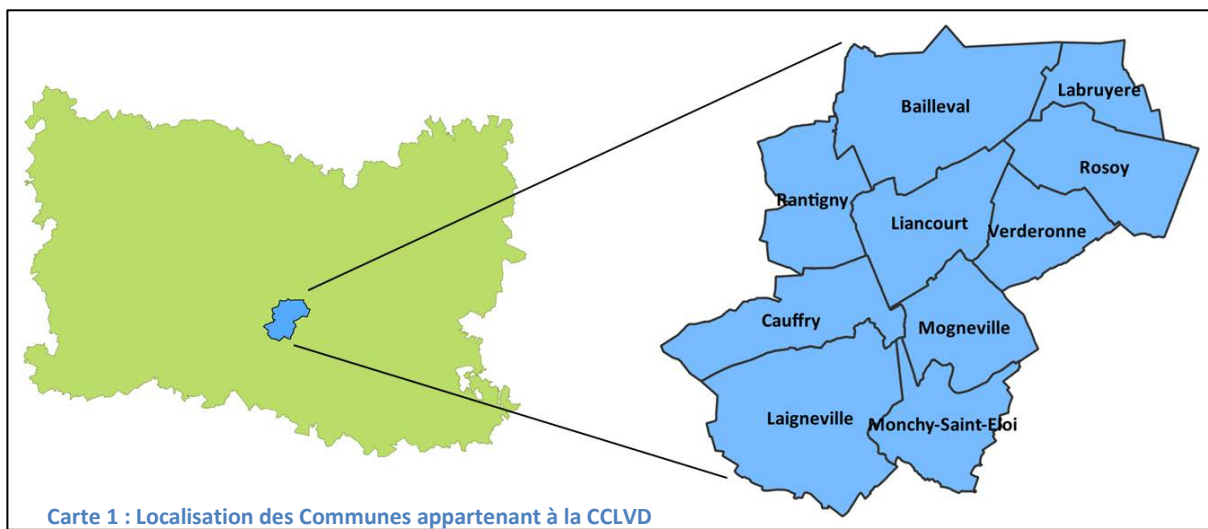
Après une phase d'études portant sur la détermination de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) et de sa vulnérabilité, puis un Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP), l'opération aboutit à l'écriture d'un Plan d'actions (PA) multithématiques fixant des objectifs, un prévisionnel financier ainsi que des délais de réalisation pour la mise en œuvre de ces actions.

# I. STRUCTURES

## 1.1 La Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée dorée

### 💧 La structure

La Communauté de communes du Liancourtois, la Vallée Dorée (CCLVD), est un EPCI à fiscalité propre de 23.981 habitants répartis sur ses 10 communes (figure 1) : Bailleval, Cauffry, Labruyère, Laigneville, Liancourt, Mogneville, Monchy Saint-Eloi, Rantigny, Rosoy et Verderonne.



Les différentes compétences de la CCLVD sont :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire schéma de cohérence territoriale et schéma directeur ;
- Actions de développement économique ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales et entretien des fossés constituant des exutoires de réseaux d'eaux pluviales ;
- Alimentation en Eau Potable (AEP) et préservation de la ressource ;
- Services de lutte contre l'incendie et de secours (SDIS) ;
- Transport scolaire des enfants de maternelle et élémentaire vers la piscine et le parc Chedeville ;
- Très haut débit ;
- Elaboration et mise en œuvre, suivi et révision des SAGE sur le territoire de la CCLVD, notamment le SAGE Oise Aronde et le SAGE Brèche ;

## Le réseau d'eau

Le captage de l'eau de la Communauté de Communes se fait dans les eaux souterraines, par 5 forages.

	Débit journalier maximal	Profondeur Forage	Date de mise en service
<b>Forage F1</b>	60 m <sup>3</sup> /h	25,5 m	1965 réhabilité en 2009
<b>Forage F2 bis</b>	60 m <sup>3</sup> /h	38 m	1989 réhabilité en 2009
<b>Forage F7</b>	60 m <sup>3</sup> /h	50 m	1992 réhabilité en 2009
<b>Forage F9</b>	60 m <sup>3</sup> /h	45 m	2008
<b>Forage F10</b>	60 m <sup>3</sup> /h	45,5 m	2008

Tableau 1: Caractéristiques des forages de la CCLVD

Les pompes sont situées à environ 20m de profondeur et fonctionnent de l'ordre de 15 à 16 h/j avec un débit horaire total de 240 m<sup>3</sup>/h.

La CCLVD possède également 4 réservoirs en service pour un volume total de 3 400 m<sup>3</sup>:



Photo 1 : Château d'eau de Labryère

- Deux réservoirs semi-enterrés à Liancourt d'un volume de 750m<sup>3</sup> chacun ;
- Deux châteaux d'eau à Labryère d'un volume de 400m<sup>3</sup> et 1 500m<sup>3</sup>.

L'ensemble du réseau comprend 150 km de canalisation et possède deux interconnexions. L'une partielle avec la Communauté de Communes du Clermontois au niveau de Sénécourt, l'apport ne

pouvant se réaliser que dans le sens Clermont vers la Communauté de Communes du Liancourtois. Elle est conservée en secours.

L'autre avec l'Agglomération Creil Sud Oise par l'intermédiaire d'un surpresseur qui fonctionne quotidiennement.

L'entretien du réseau d'eau potable ainsi que la majorité des travaux (changements de compteur, réalisation de branchements, changements de vannes, extensions de réseau, renouvellements de réseau, renouvellements de poteaux d'incendie...) sont réalisés en régie.

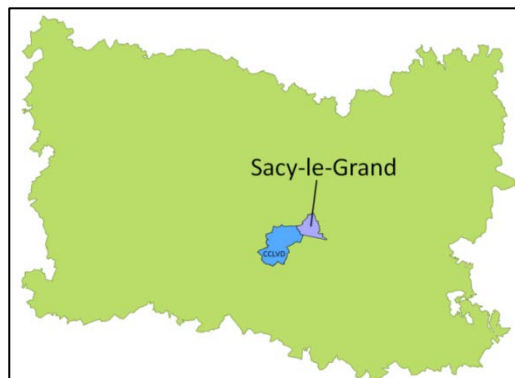
L'assistance et l'exploitation des puits de pompage, de l'usine de déferri-sation, des réservoirs ainsi que les postes de surpression de la CCLVD sont assurées par prestation de service avec l'entreprise VEOLIA EAU.

## 1.2 La commune de Sacy-le-Grand

### La structure

La commune de Sacy-le-Grand est située à proximité de la CCLVD (figure 2), elle fait partie de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte. 1 607 personnes y vivent.

Les différentes compétences de Sacy-le-Grand sont notamment l'Alimentation en Eau Potable (AEP), la préservation de la ressource, l'assainissement collectif, la voirie, etc.



Carte 2 : Localisation de la commune de Sacy-le-Grand

### Le réseau d'eau

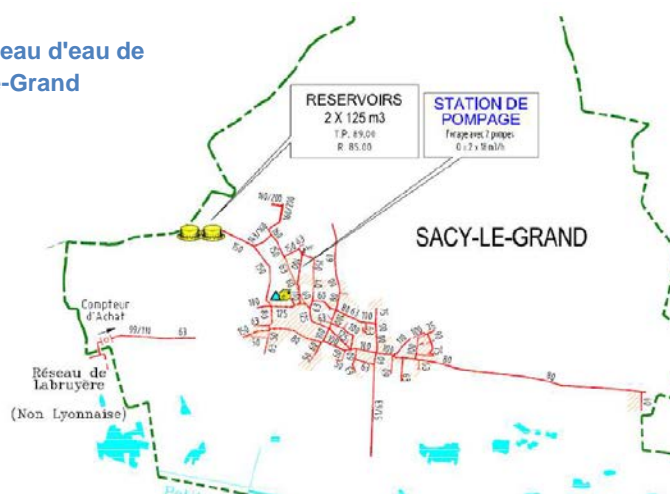
La commune exploite un forage équipé de 2 pompes.

	Débit journalier maximal	Profondeur	Date de mise en service
<b>Forage F1</b>	18 m <sup>3</sup> /h	15,6 m	1990

Tableau 2 : Caractéristiques du forage de Sacy-le-Grand

L'ensemble du réseau comprend un linéaire de 15 km de canalisation, ainsi qu'un double réservoir de 125 m<sup>3</sup> soit une capacité de stockage de 250 m<sup>3</sup>. La CCLVD alimente une partie de la commune à hauteur d'environ 2 500 m<sup>3</sup>/an. L'ensemble des ouvrages est géré en affermage avec Suez depuis 2013.

Carte 3 : Réseau d'eau de Sacy-le-Grand

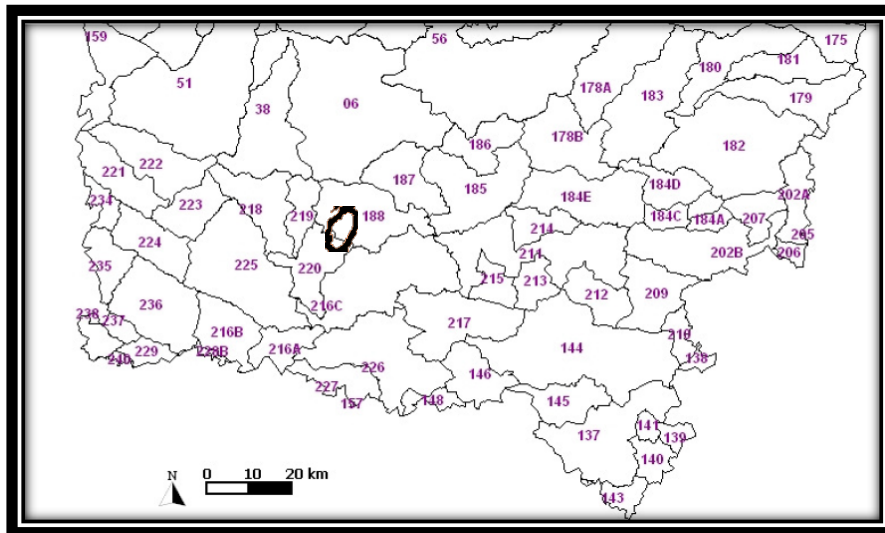


## II. CONTEXTE

### 2.2 Hydrologie

#### 💧 Les eaux superficielles

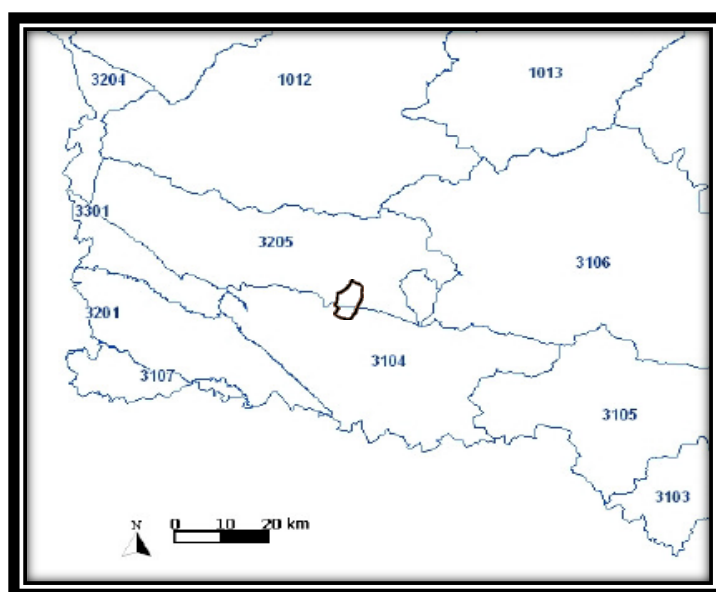
Le Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de la CCLVD et de Sacy le Grand est situé sur les masses d'eaux superficielles HR220 : *la Brèche du confluent de l'Arré au confluent de l'Oise* et HR188 : *l'Aronde de sa source au confluent de l'Oise*.



Carte 4 : Masses d'eaux superficielles

#### 💧 Les eaux souterraines

Le champ captant de Labruyère et Sacy-le-Grand passe au nord par la masse d'eau souterraine de la *craie picarde 3205* (FRHG205) et au sud par la masse d'eau souterraine de *l'Eocène du Valois 3104* qui ont pour objectif l'atteinte du bon Etat en 2021.



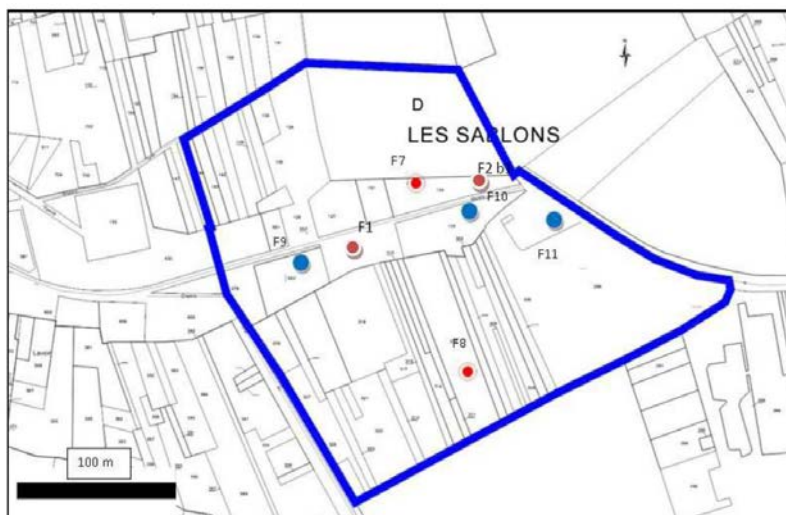
Carte 5 : Masse d'eaux souterraines



## 2.3 Qualité de l'eau des captages

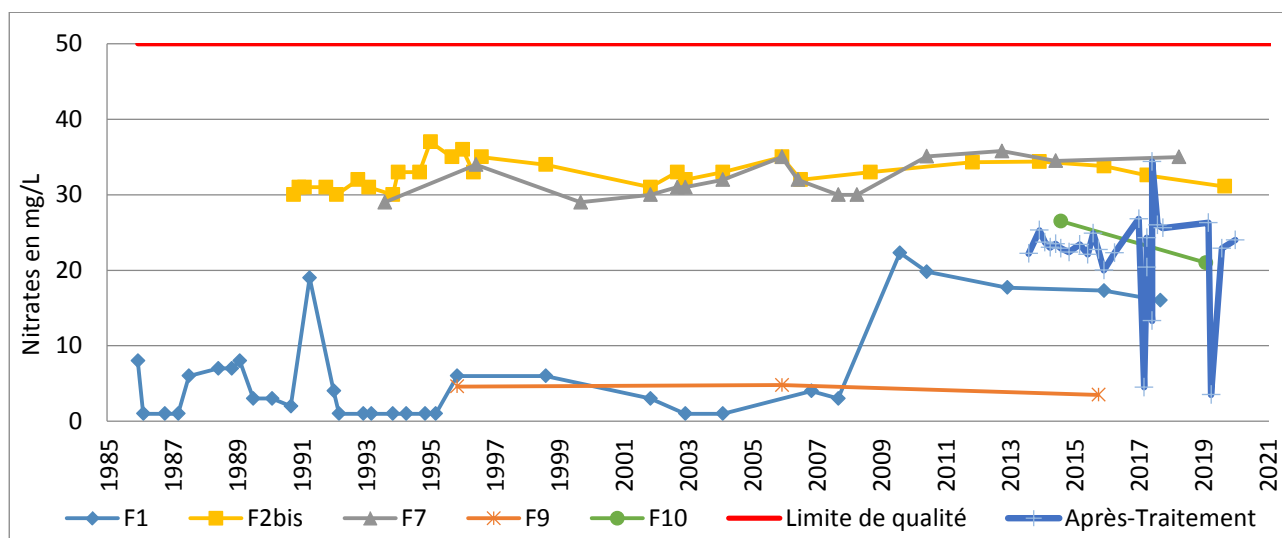
### 💧 Captage de la CCLVD

Le champ captant de Labruyère exploite l'aquifère de la craie du Crétacé supérieur dans un secteur où celui-ci est alimenté par drainance verticale par celui des sables de Bracheux.



Carte 6 : Localisation des captages de la CCLVD

Les caractéristiques chimiques de ces deux nappes sont différentes et la qualité des eaux brutes prélevées dépend de l'importance relative des apports de chacun des deux aquifères. On peut le constater via les analyses.



Graphique 1 : Concentration en nitrates des forages de la CCLVD

Les nitrates ont augmenté ces dernières années au niveau du forage F1 (>10mg/l avant 2007, 16-17mg/l en 2017). Les Forages F7 et F2bis présentent des valeurs plutôt élevées mais à des concentrations stables autour de 30-34mg/l. L'eau des forages F9 et F10 n'est pas suffisamment analysée pour observer une variation ou non des nitrates.

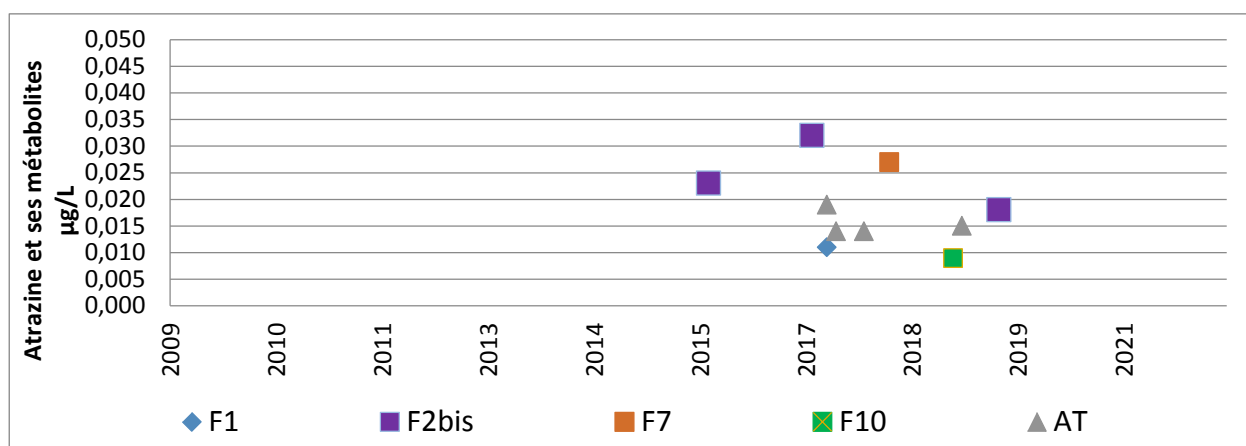
On peut observer que :

- Les forages F1 et F9 à l'ouest pompent une eau moins riche en nitrates.
- Les forages F7 et F2bis au nord prélèvent une eau beaucoup plus riche en nitrates,
- Le forage F10, a une position plus centrale vis-à-vis des autres forages.

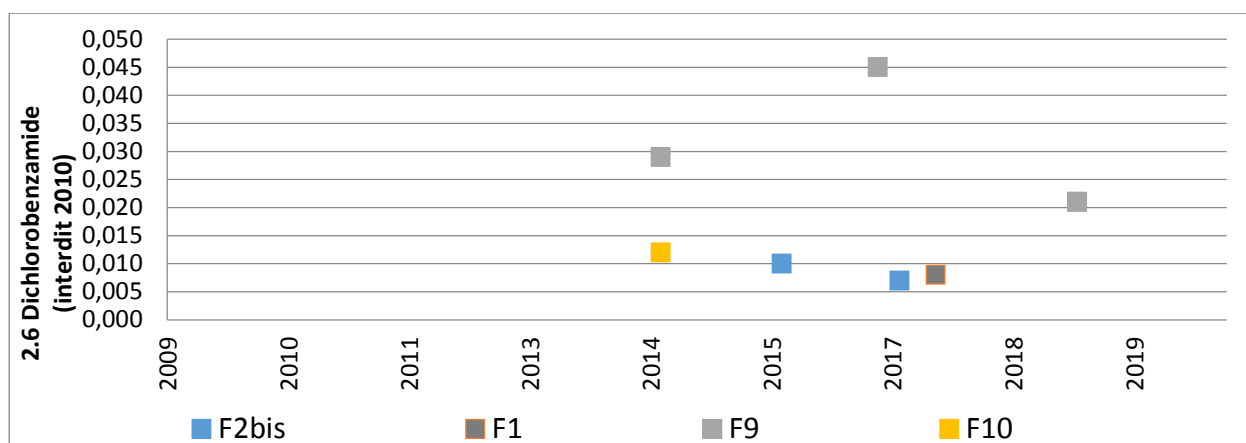
La présence du marais et des couches d'argiles dégrade les nitrates en ammonium et enrichit l'eau en fer. De ce fait, après mélange des différentes eaux des captages, la CCLVD peut distribuer une eau avec une concentration moyenne en nitrate (entre 20 et 30mg/l).

Concernant les pesticides dépassant les seuils de détection, on retrouve :

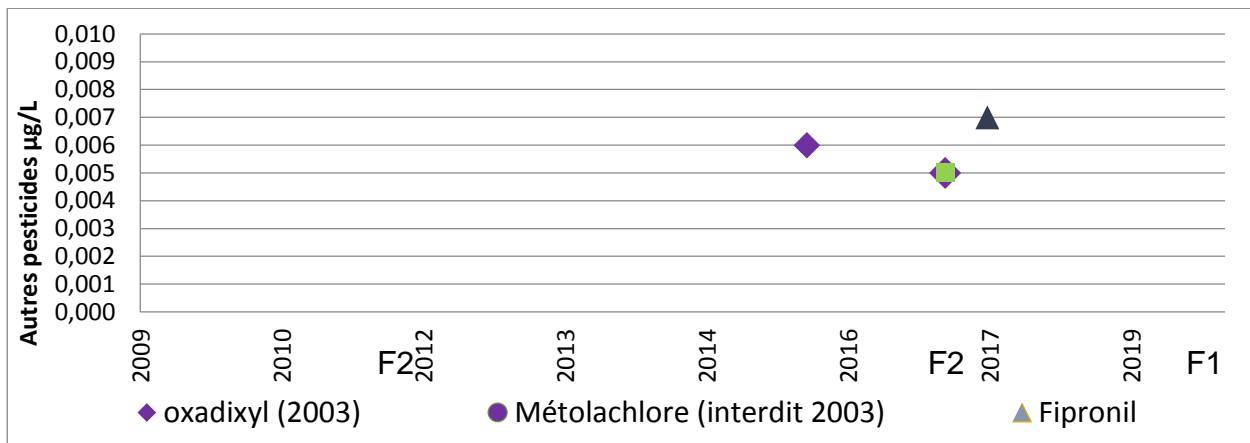
- Des herbicides : l'atrazine interdite depuis 2003 et son métabolite la déséthyl atrazine, du Métolachlore interdit depuis 2003 et du 2,6 Dichlorobenzamide interdit depuis 2010.
- Un Fongicide : l'Oxadixyl interdit depuis 2003.
- Un insecticide : du Fipronil.



Graphique 2 : Concentration en Atrazine des forages de la CCLVD



Graphique 3 : Concentration en 2.6 Dichlorobenzamide des forages de la CCLVD



Graphique 4 : Concentration des autres pesticides retrouvés des forages de la CCLVD

Sur les graphiques, on remarque que seuls les forages F1, F2bis et F9 apparaissent avec des pesticides au-dessus des seuils de détection. Le fait qu'il y ait de l'atrazine dans l'eau après traitement (qui correspond à plusieurs mélanges) laisse supposer que les autres forages prélèvent également une eau contenant de l'atrazine.

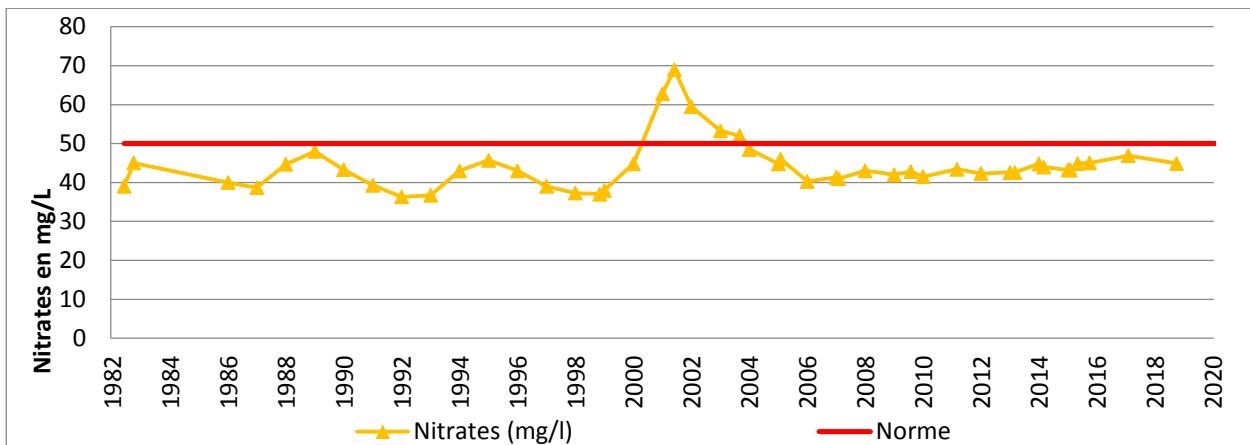
Il est à noter qu'il y a peu d'analyses de type RP permettant de connaître les concentrations en pesticides dans les forages. Les résultats dépendent du moment de l'année où l'analyse est réalisée, du seuil de détection et de ce qui est recherché.

Les forages F1 et F2bis sont très différents quant à leur concentration en nitrates mais l'on détecte dans les deux de l'atrazine et du 2,6 dichlorobenzamide. Le forage F2bis comprend le plus de produits détectés avec du Métolachlore et de l'Oxadixyl, tandis qu'au forage F1 du Fipronil est détecté. Au forage F9 est détecté du 2,6 Dichlorobenzamide en concentration importante : 0.045µg/l.

Il est intéressant de souligner les molécules : atrazine, métolachlore, oxadixyl sont interdites depuis 14 ans et 7 ans pour le 2,6 Dichlorobenzamide. L'usage actuel du Fipronil est aussi étonnant. Il est fort probable que cette molécule ait été utilisée il y a quelques années. En effet, le fipronil était utilisé sur les semences de maïs avant son interdiction en 2013.

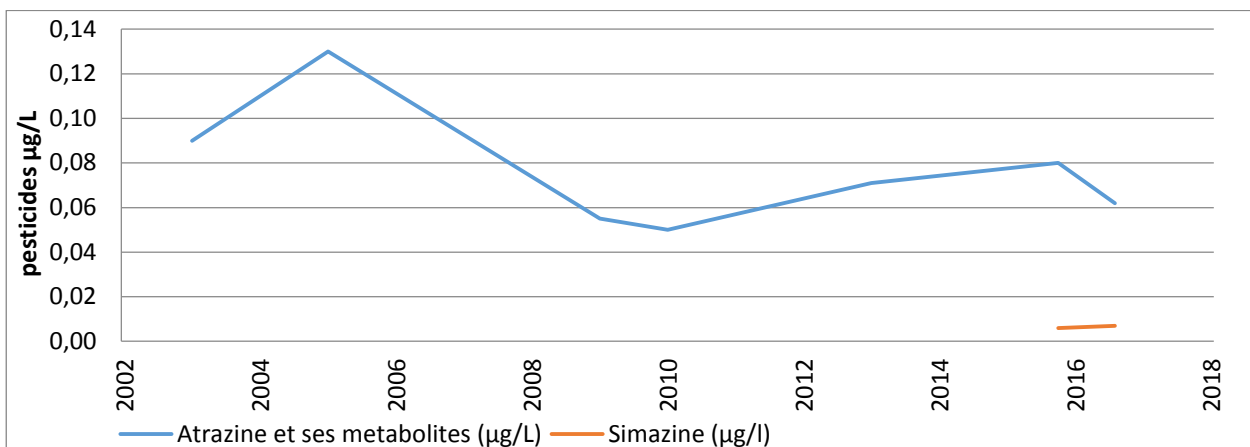
#### 💧 Captage de Sacy-le-Grand

Le forage de Sacy puise l'eau à 15,6m dans la nappe de la craie, sous la nappe des sables du Bracheux en amont des marais de Sacy.



Graphique 5 : Concentration en Nitrate du forage de Sacy-le-Grand

La concentration des nitrates au droit des captages de Sacy-Le-Grand est importante depuis les années 1982. Elle est devenue très problématique en 2001 en atteignant les 70mg/L, en raison du climat très pluvieux qui a causé des crues et des remontées de nappes. Suivant le niveau des nappes, la concentration est redescendue en 2006 à 40mg/L, année où les nappes phréatiques étaient très basses. Depuis cette date, la concentration en nitrate remonte lentement : 46,9mg/L en 2017 et se rapproche de la limite des 50mg/L. La particularité de cette augmentation est qu'il n'y a pas de corrélation avec le niveau des nappes qui est plutôt bas ces dernières années.



Graphique 6 : Concentration en pesticides du forage de Sacy-le-Grand

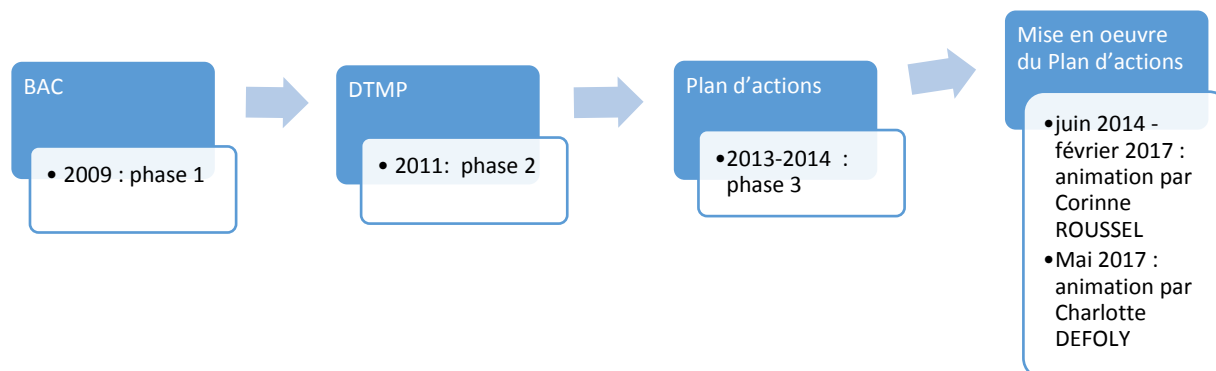
Il y a très peu d'analyses de pesticides au captage de Sacy-Le-Grand (7 analyses depuis 2003). On retrouve cependant de l'atrazine et son métabolite, la déséthyl atrazine ainsi que le Simazine, herbicide interdit en 2001, avec écoulement des stocks jusque 2003 (source Ineris).



## 2.4 Historique

La CCLVD et la commune de Sacy ne possédant chacune qu'un site de captage, une détérioration de la qualité de l'eau puisée pour l'alimentation en eau potable serait désastreuse.

C'est pourquoi, dans un souci de maintien de cette qualité et du fait d'un Bassin d'Alimentation de Captages (BAC) commun aux deux captages, la CCLVD et la commune de Sacy-le-Grand se sont lancées dans une étude de préservation de la qualité de l'eau.



Pour mener ce projet, un contrat de trois ans a été signé entre la CCLVD et l'Agence de l'Eau Seine Normandie dont l'objet est de contribuer aux actions visant à :

- Atteindre le bon état chimique et écologique des masses d'eau du territoire,
- Améliorer, préserver la qualité de l'eau potable puisée et distribuée en limitant l'impact des activités agricoles et non agricoles sur la ressource en eau.

Ce contrat a été prolongé d'un an pour l'année 2019.

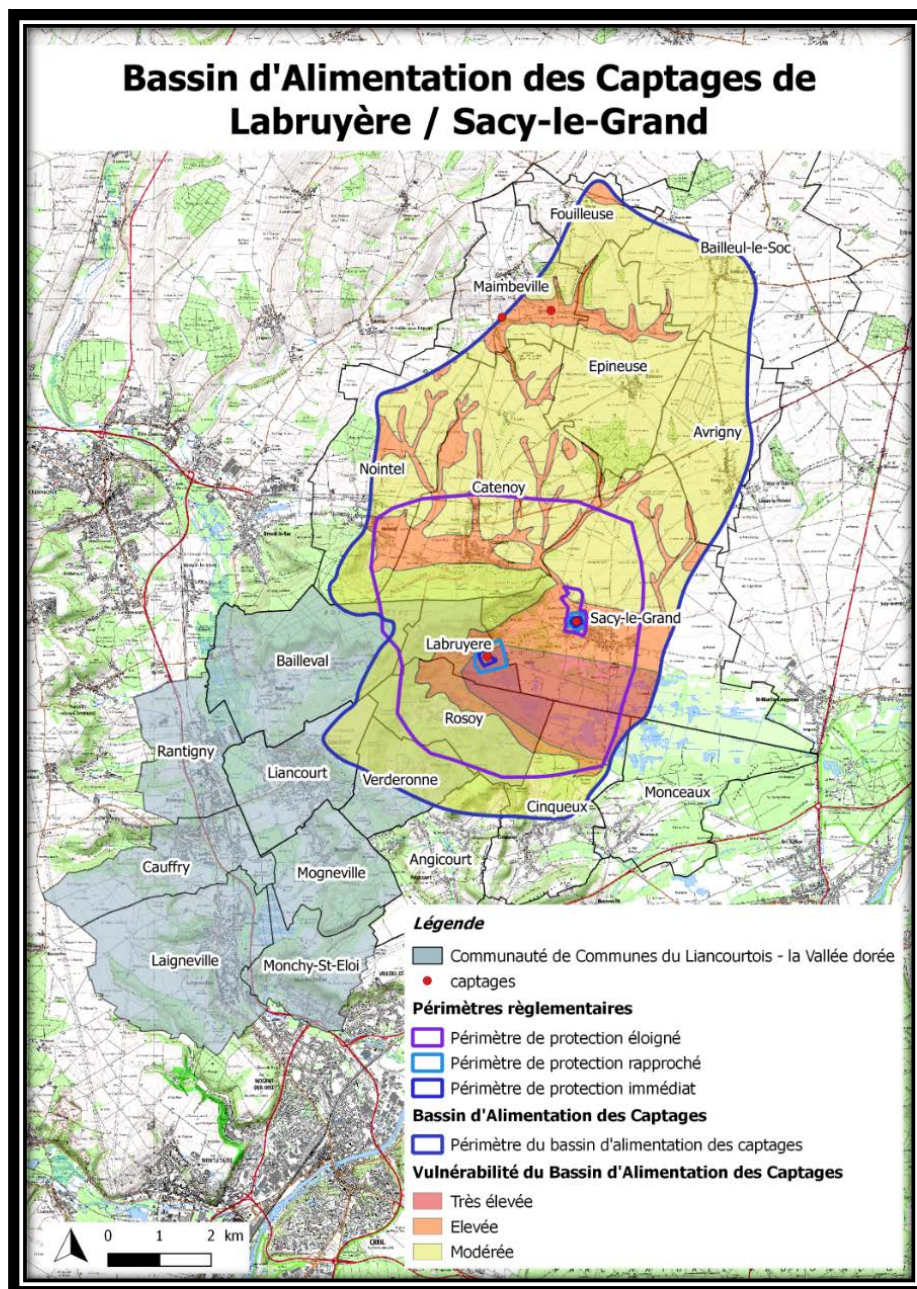
## 2.5 Le Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Labruyère et Sacy

Le territoire a été défini lors de l'étude BAC menée en 2008-2009.

La surface totale du BAC est de 6 568 hectares. Il contient en totalité ou en partie les 16 communes suivantes réparties sur 4 Communautés de communes :

- Communauté de Communes du Clermontois : Fouilleuse (en partie), Catenoy (en totalité), Maimbeville (en partie), Nointel (en partie) ;
- Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées : Avrigny (en partie), Bailleul-le-Soc (en partie), Epineuse (en totalité) ;
- Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte : Angicourt (en partie), Cinqueux (en partie), Monceaux (en partie), Sacy-le-Grand (en partie) ;
- Communauté de Communes du Liancourtois, la Vallée dorée : Baillevall (en partie), Labruyère (en totalité), Liancourt (en partie), Rosoy (en totalité), Verderonne (en partie).

En COPIL, la zone d'action prioritaire qui correspondait aux zones à vulnérabilité très élevée a été redéfinie au périmètre éloigné.



Carte 7 : Territoire du BAC de Labruyère et de Sacy-le-Grand

## 2.6 Le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP)

Le DTMP recense l'ensemble des activités présentes à l'intérieur du bassin d'alimentation des captages. Il a été réalisé en 2011, les valeurs suivantes peuvent avoir évolué.

L'occupation du sol est dominée par les activités agricoles (4235 ha soit 64%). Viennent ensuite les zones boisées (1523 ha soit 23%), les zones urbanisées (363 ha soit 6%), le

marais de Sacy-le-Grand (330 ha soit 5%) et les zones industrielles et artisanales (117 ha soit 2%).

On dénombre 75 exploitations agricoles concernées par le BAC. Les principales cultures du BAC sont le blé d'hiver (46,5%), la betterave (11,4%), le colza (10,0%), l'orge d'hiver (8,6%), le maïs (5,5%), l'orge de printemps (3,9%) et les pois protéagineux (3,1%). Le flux d'azote minéral moyen s'est établi à 160 unités/ha. Il atteint 182 unités/ha pour le blé d'hiver.

Les modes d'exploitation reconnus par les agriculteurs du BAC sont en majorité « l'agriculture raisonnée ». Un nombre limité d'exploitation se définit comme pratiquant une « agriculture conventionnelle ».

Les activités non agricoles regroupent l'assainissement et l'entretien des zones urbanisées, l'entretien des infrastructures de transport (SNCF, routes) ainsi que les activités industrielles et assimilées :

- Les pressions liées à l'utilisation de produits herbicides destinés à l'entretien des zones urbanisées ont été estimées à 109 kg pour l'ensemble du BAC. Les principales molécules utilisées comme matières actives au sein des herbicides sont le glyphosate (31 kg). Cette valeur est à revoir étant donné que la majorité des communes sont passées en zéro phyto et que la loi Labbé est en vigueur.
- Les pressions azotées sur la nappe sont liées à l'usage des engrais minéraux par les communes en vue de l'entretien des espaces verts (terrains de sports) ainsi qu'aux défauts éventuels d'assainissement individuel ou collectif.

## 2.7 Missions et Plan d'actions

En 2019, l'animation du BAC Labryère / Sacy-le-Grand menée avec le soutien financier de l'AESN devait concerner les missions suivantes :

### **Thématique Agricole**

- Animer le groupe émergent d'exploitants
- Animer les MAEC
- Communiquer auprès des particuliers
- Définir des objectifs Azote et phytosanitaires
- Se former
- Accompagner les exploitants vers une agriculture plus durable
- Participer aux événements du territoire
- Recenser les pratiques alimentaires des cantines en vue de développer les circuits courts
- Sensibiliser et accompagner les filières locales
- Sensibiliser l'ensemble des exploitants
- Suivre et accompagner la mise aux normes des exploitations

- Suivre le projet méthaniseur sur Sacy le Grand

### **Thématiques non agricoles**

- Sensibiliser les collectivités
- Suivre et accompagner la gestion différenciée des communes
- Informer et sensibiliser les particuliers au 0 phyto
- Participer aux évènements du territoire
- Suivre et accompagner la mise aux normes des assainissements
- Recenser les sites à risques
- Sensibiliser les industriels et artisans
- Récupérer les analyses de l'entreprise Addivant
- Initier le démarrage du renouvellement de la DUP de Sacy-le-Grand
- Développer la communication
- Sensibiliser les écoles et les inviter à voir le parcours pédagogique du champ captant de Labruyère
- Suivre la qualité d'eau
- Initier le diagnostic de la décharge de Labruyère
- Sensibiliser les habitants des périmètres
- Suivre la qualité de l'eau
- Suivre les niveaux d'eau des étangs à proximité du champ captant de Labruyère

### **Gestion administrative et actions transversales**

- Bureau (courrier, subventions, CR, relances, classement, Mise à jour des échéanciers...)
- COFIL
- Réunions d'avancement
- Rapport d'activité
- Veille documentaire et diffusion d'informations

### **Thématique biodiversité**

- Animer l'Atlas de la Biodiversité Communale
- Suivre les amphibiens avec les Marais de Sacy
- Suivre les Chiroptères



## III. REALISATIONS 2019

### 3.1 Thématique agricole

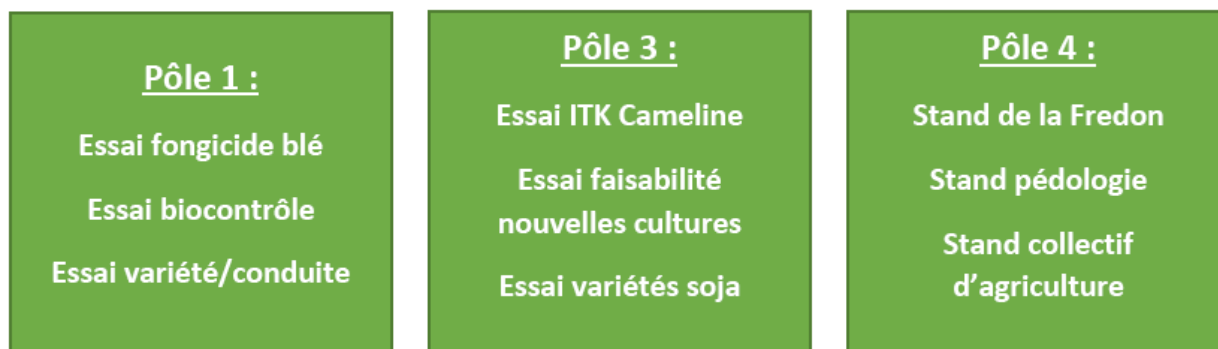
#### Groupe Emergent

Pour initier une dynamique agricole sur le BAC Labruyère Sacy-le-Grand, la CCLVD a répondu à un appel à projet de la DRAAF visant la création d'un groupe émergent, destiné à devenir un GIEE. La chambre d'agriculture a été choisie comme partenaire pour l'expertise agricole en la personne de Marianne DEMEILLER. Cinq exploitants se sont lancés dans le projet : Mme PATIN, M. PORTEMER, M. VREVEN, M. CUGNIERE, M. POULAIN. Suite aux deux réunions collectives réalisées en 2018, l'animatrice a rencontré M. PORTEMER le 23 janvier et Mme PATIN le 28 février pour mieux connaître leur exploitation, leur problématique et attentes du GIEE. Le manque de reconnaissance est un élément qui est ressorti de ces deux échanges. Concernant leurs pratiques, ils expérimentent de nouvelles techniques mais ne sont pas satisfaits des résultats pour le moment.

Le 17 février, Héloïse LIGNY, animatrice captages des Sablons est venue pour échanger sur le montage de dossier pour répondre à l'appel à projet GIEE. Le même jour, elle a accompagné l'animatrice du BAC Labruyère Sacy-le-Grand à une réunion avec Marianne DEMEILLER et François DUMOULIN pour échanger sur les actions que peuvent mener les exploitants pour améliorer leurs pratiques vis-à-vis de la qualité de l'eau. M. DUMOULIN a expliqué que les acteurs du BAC LS étaient déjà sensibles à ces problématiques mais qu'ils pouvaient venir à sa formation biodiversité du sol pour se remettre à jour. L'animatrice a donc invité les exploitants à venir à la formation le 04 mars 2019, cependant au vu des conditions météo exceptionnelles, la formation a dû être annulée. Les exploitants avaient indiqué être intéressés mais indisponibles.

Le 15 avril, l'animatrice a échangé avec Blanche DUNCOMBE de PeriG pour travailler sur un plan d'actions qui motiverait les exploitants. L'échange a abouti à l'idée d'organiser une réunion d'échanges entre GIEE.

Le 11 juin, pour la journée de visite des essais de la plateforme de Catenoy, Marianne DEMEILLER a réalisé un programme spécifique pour le groupe émergent, voir image ci-dessous.



Seul un exploitant a assisté à la visite, les autres ayant préféré la visite des cultures énergétiques pour le méthaniseur.

Par la suite une réunion d'échanges sur les GIEE devait se faire en août après une réunion CETA. Cependant la réunion a été annulée faute de participants au CETA.

Le 05 septembre, l'animatrice du BAC LS a organisé une demi-journée d'échanges autour d'un repas avec différents acteurs des GIEE : Louise KROLCZYK et un exploitant membre du GIEE de Morancy, Camille BASIRE animatrice du SAGEBA et Blanche DUNCOMBE de PeriG pour le GIEE IS'EAU, Sophie WIERUSZESKI conseillère à la CA60 qui anime le GIEE semi direct Avenir60, Charlotte SALMON d'Easinov pour le GIEE Vallée de l'Aronde et Delphine BEUN de bio en Hauts de France accompagnée d'un exploitant en bio (M. MELLON). Marianne DEMEILLER, Antonin PIERARD et Chantal EVANGELIDIS de l'ACSO, Christophe GALET du SMOA, M. DELION et M. BOUCHER élus de la CCLVD ainsi que Lisa Vincent était également présents pour échanger avec les exploitants du territoire. Exploitants venus au nombre de 6 : Isabelle PATIN, Didier FARCE, Raoul CUGNIERE, Jean-Luc POULAIN, Alban LESOURD, François SADET

La rencontre et les échanges ont montré que les exploitants sont intéressés par ce type de projet mais ne veulent pas s'investir. Une réunion par la suite en 2020 a confirmé ce point. Les exploitants du territoire n'arrivent pas à travailler en « équipe », choisir un thème commun pour un GIEE, échanger sur leurs pratiques. Ils attendent de l'animateur qu'il fasse tout, mais ne veulent pas se lancer dans des expérimentations.

Les exploitants intéressés sont membres CETA, il apparaît donc judicieux que le conseiller agricole mette en œuvre une démarche collective au sein du groupe déjà existant, cela a d'ailleurs été la demande des exploitants que le GIEE soit animé à l'échelle du CETA. Il est clair que ce n'est pas le rôle de l'animateur captage, qui n'assure pas un rôle de conseiller agricole sur le territoire.

Tout au long de cette année, des points de cadrage avec Marianne DEMEILLER et Benoit COUSIN de la Chambre d'agriculture de l'Oise ont été fait par la directrice de la CCLVD et l'animatrice du BAC LS car leur prestation ne correspondait pas aux attentes escomptées. En effet, l'expert agricole devait mener avec le groupe des expérimentations telles que du colza associé avec des féveroles, des mesures d'azote avec APPI-N et des démonstrations de désherbage mécanique & rampe localisée.

Les 27 novembre et 12 décembre, suite à la demande de l'animatrice captage auprès de Bio en Hauts de France a eu lieu une formation « Hérody » sur le sol. Deux exploitants du groupe et les seuls du BAC LS s'y sont rendus. L'un a apprécié tandis que l'autre a trouvé le discours « trop écolo ».

En parallèle, l'animatrice a assisté à la journée « GIEE Agroécologie : Echangeons pour avancer ensemble » du 07 mars et a participé à la réunion bilan sur les groupes émergents à Amiens le 21 juin.

En conclusion, il semble difficile pour le moment de faire émerger une dynamique de groupe sur le BAC LS.

#### Reliquats azotés et méthode de Burns

Suite à une réunion de présentation de la méthode de Burns par l'INRA, l'animatrice a souhaité l'expérimenter sur le BAC LS. L'objectif est de mesurer les nitrates dans le sol en entrée et sortie hiver et d'évaluer l'impact des CIPAN durant la période de lessivage.

L'animatrice a échangé avec Hélène LEDUC le 07 juillet pour rédiger un contrat azote qui convienne aux attentes de l'étude et au territoire.

Par la suite, sur le mois d'août, l'animatrice a contacté par téléphone l'ensemble des exploitants du BAC LS pour leur proposer le dispositif. Cela a permis en plus, d'établir un contact et d'identifier des profils d'exploitants sur le territoire, notamment ceux qui partent en retraite et ceux qui sont plus réceptifs.

Ainsi le 15 octobre, M. CHAMBAUD a été rencontré pour signer le contrat, le 16 octobre, M. CUGNIERE, le 28 octobre M. LAMBERT, le 31 octobre M. PORTEMER et M.LUCAS. Mme PATIN et M. VREVEN ont transmis directement leur contrat.

La première analyse des reliquats est plutôt engageante, il reste cependant à calculer à partir de quelle quantité d'azote dans le sol il y a lessivage jusqu'à la nappe.

## Débouchés

Depuis janvier 2019, la CCLVD compte à temp partiel, un directeur du développement économique : M. KAZCMIERAZK, également directeur du Syndicat du Parc d'Activité multisites de la vallée de la Brèche (SMVB). L'animatrice du BAC LS a ainsi eu l'occasion de le sensibiliser à la préservation de la ressource et d'aborder des actions à mener ensemble. Notamment sur les débouchés agricoles tels que les filières BNI et l'agriculture bio.

### **Echanges avec le Conseil Départemental de l'Oise**

Le 05 février, une réunion avec le Conseil Départemental devait avoir lieu avec M. MONNEHAY, Hélène LEDUC, Héloïse LIGNY, Vincent PERRIN, RENE KAZCMIERAZK. Cependant, M. MONNEHAY ayant oublié la réunion et pris un congé ce jour, nous avons donc échangé par téléphone avec une de ses collègues : Florence SUTRA.

Les questions posées ont porté sur :

- Quel est le dispositif de soutien technique pour la diversité agricole, pour les porteurs de projet ?
- Le Conseil Départemental, peut-il être l'organisme coordonnateur des projets de territoire (pour les Elus) ?
- Les animateurs des CTEC (contrat de territoire eau et climat) pourront-ils être informés des projets de territoire via le CD60 ?
- Quel type de rapport avez-vous avec le département et la Chambre d'Agriculture ?
- Quelles solutions pour faire face au manque d'abattoirs ? abattoir mobile ?
- Pouvez-vous communiquer une fourchette de prix pour un Abattoir ? une Légumerie ?
- Concernant la cuisine centrale de Liancourt, quelles structures sont alimentées ? Qui approvisionne la cuisine ? Combien de repas/jour ?
- Y a-t-il des projets de chaufferie biomasse (notamment miscanthus) ? Qui est le responsable de ces projets ?

La réunion n'a pas permis d'apporter des réponses claires et précises. Il en est de même avec les échanges téléphoniques qui ont eu lieu par la suite avec M. MONNEHAY.

### **Méthaniseur**

En 2019, l'UCAC d'Avrigny, une coopérative du territoire a organisé une réunion en invitant les exploitants alentours pour présenter des projets de méthaniseurs, l'animatrice du BAC LS a participé à cette réunion. Suite à cette journée, 3 projets de méthaniseurs en partenariat avec des exploitants du territoire ont vu le jour : à Avrigny/Sacy-le-Grand, à Laigneville et à Breuil-le-vert.

Le 12 mars 2019, le Président de la CCLVD a invité le responsable des projets méthaniseur et le directeur de l'UCAC ainsi que le responsable du développement économique et l'animatrice pour échanger sur d'éventuels partenariats. Le Président a demandé si le méthaniseur pourrait être alimenté par les déchets organiques des collectivités. Le responsable du projet de l'UCAC a indiqué que c'était envisageable.

Le 28 mai, l'animatrice a été invitée à Clermont où les responsables du projet méthaniseur ont présenté leurs projets et la façon dont le méthaniseur serait alimenté. Ils ont également expliqué que l'apport de déchets organiques des collectivités aurait un coût pour les collectivités, principalement à cause de l'hygiéniseur.

Le 24 juin, l'animatrice a pu échanger avec le Président sur le sujet, il a été décidé de ne pas partir dans ce projet, car trop compliqué à mettre en œuvre à l'heure actuelle par rapport au tri des déchets organiques et au surcoût pour le passage dans le méthaniseur.

Le 22 octobre, l'animatrice a participé à la visite de la plateforme de Catenoy où étaient présentés des essais de CIVEs. Ce type de culture est à suivre car il représente un risque de surexploitation des ressources du sol et en eau.

### **Etude de marché pour des débouchés agricoles**

Une parcelle avec terrain et entrepôt anciennement occupée par l'entreprise industrielle Caera a été récemment cédée au SMVB. Ce site est situé à l'entrée de Monchy-Saint-Eloi, visible avec bretelle d'accès depuis la D1016, qui constitue un axe routier majeur du nord de l'agglomération creilloise, particulièrement fréquenté : 35 000 véhicules/jour. La parcelle fait près de 10 000m<sup>2</sup>, extensible de 1600m<sup>2</sup> avec les 3 parcelles mitoyennes situées au nord, partiellement bitumée et comprend une halle en structure acier de 650m<sup>2</sup> et 9m sous toiture, libre de tout cloisonnement permettant une grande modularité, avec de larges et hauts accès.

La CCLVD souhaiterait que ce site situé à l'entrée de son territoire devienne une vitrine sur les orientations environnementales qu'elle mène depuis plusieurs années.

Ainsi, la première phase a été de rencontrer le 27 mars, une auto-entrepreneuse du territoire qui a lancé un magasin de vrac pour lui proposer de faire partie du projet d'un magasin de vrac et de produits locaux. Ce projet a trouvé ses limites car il est risqué et manque de structuration. Ainsi la CCLVD a sollicité le bureau d'étude Espelia pour mener une étude de faisabilité et de pré programmation du devenir du site, avec comme fil rouge, une vocation en lien avec les enjeux environnementaux d'aménagement de son territoire. L'objectif principal de cette étude pré opérationnelle est de répondre à l'opportunité et la

faisabilité de créer un centre de distribution de productions en filières courtes sur place, voire de proposer des variantes, le cas échéant.

L'animatrice a suivi ce projet et a assisté aux diverses réunions d'échanges visant notamment à ce que l'entreprise comprenne mieux le territoire et ses acteurs. Le 16 octobre, elle a rencontré des producteurs en circuit court en compagnie de Séverine DENIS, chargé de mission d'Espelia. Ont été rencontrés : un maraicher bio à Cauffry, une ferme de légumes à Cauffry également, un permaculteur à Rosoy, des vendeurs de viande et pomme de terre à Rantigny, le responsable des jardins de Sacy, ainsi que Christophe Galet des marais de Sacy pour échanger sur d'éventuels débouchés liés à l'élevage sur les prairies du marais. Deux entretiens téléphoniques avec Fanny de bio en Hauts de France ont été nécessaires pour échanger sur des expériences similaires dans la région ou en France. Enfin, une réunion intermédiaire a eu lieu le 09 décembre, le bureau d'études estime que le débouché le plus intéressant pour ce site est un point de stockage pour les productions agricoles destinées à la restauration.

L'idée d'un point de stockage peut aider au développement du bio dans les cantines. La CCPOH serait intéressée. En effet, l'animatrice a pu visiter leur crèche et restauration scolaire en régie le 11 avril.

### **Foncier communal**

En février, lors de son étude du développement économique des communes, M. KAZMIERCZAK a invité l'animatrice pour les entretiens avec les maires des communes de Verderonne, Rosoy et Labryère qui font partie du BAC LS. Ces 3 communes sont les plus rurales de la CCLVD et n'ont pour le moment pas d'ambition en matière de développement économique ou débouchés agricoles.

Cependant, en octobre, le maire de Monchy-st-Eloi a fait part d'une volonté de développement de maraichage sur sa commune. L'animatrice a donc organisé une rencontre avec Delphine BEUN, le maire de Monchy et le Directeur du développement économique pour échanger sur le sujet et développer du maraichage bio.

Suite à cette réunion, Delphine BEUN a rédigé une note expliquant la procédure à suivre pour valoriser du foncier communal en bio. Celle-ci a été présentée en Conseil Communautaire. En 2020 un tour des maires sera réalisé en leur proposant de faire partie du projet.

## Agriculture Biologique

L'animatrice a assisté aux réunions « animateurs » organisés par bio en hauts de France le 22 janvier et le 27 juin.

Le 10 avril, le Directeur du développement économique est allé avec l'animatrice du BAC LS à la journée sur les réservoirs d'emploi organisée par Bio en Hauts de France.

Le 14 mai, Vincent PERRIN, Camille BASIRE, Hélène LEDUC et Charlotte DEFOLY se sont rendus en covoiturant à une visite organisée par Biocer d'une exploitation en agriculture bio de conservation.

Le 21 mai, à la demande de l'animatrice BAC, Delphine BEUN est venue présenter au Président de la CCLVD et au Directeur du développement économique ce qu'est l'agriculture Biologique.

Le 12 septembre, participation de l'animatrice du BAC LS et de la directrice de la CCLVD à Terr'eau bio.

Avec le CPIE60, une soirée « manger bio et local » a été organisée le 27 septembre à Monchy st Eloi. Faute de participants, cette soirée a été réitérée le 10 décembre à Bailleval et a eu du succès avec plus de 20 personnes présentes.

## Autres actions liées à la thématique agricole

Sur la thématique agricole, on peut ajouter que l'animatrice a :

- Assisté à l'agroforum le 06 février
- Organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture une journée de présentation des MAEC le 15 février
- Suivi la formation Hérody le 19 février
- Rencontré le 26 avril le responsable du SCOT du Grand Creillois pour échanger sur le contenu de son diagnostic agricole
- Fait un point avec le SMVB pour mieux comprendre les propos d'un exploitant du BAC LS qui tient pour responsable la CCLVD de la préemption de ses terres. En effet, un projet industriel mené par le SMVB doit se faire sur une zone humide et une partie des terres agricoles.

## 3.2 Thématique « eau »

### Eau potable / Ressource en eau

Concernant la ressource en eau, l'animatrice a analysé avec le service eau potable de la CCLVD les données concernant les niveaux de nappes. Cette mission a finalement été confiée à un bureau d'études lors d'une étude de pompage.

Ce bureau d'étude a réalisé le 19 mars une acidification du forage F9. L'animatrice du BAC LS a pu assister à une partie de la procédure.

Le 20 mars, pour la semaine de l'industrie et le 16 décembre pour les ambassadeurs Climat du CPIE, l'animatrice a fait visiter les équipements d'eau potable.

La CCLVD a un projet de film sur l'eau pour mettre en valeur les professionnels et sensibiliser sur la qualité de l'eau. L'animatrice du BAC LS a été sollicitée à plusieurs reprises pour travailler sur le « scénario ».

L'animatrice a mené le projet concernant l'étude de l'ancienne décharge de Labruyère ; Ainsi, le 05 septembre des sondages ont été réalisés par un bureau d'étude. Les résultats indiquent que des polluants sont présents mais leurs concentrations ne semblent pas problématiques. Un suivi via des piézomètres sur 5 ans est tout de même recommandé.

Concernant le captage de Sacy-le-Grand, l'animatrice a monté le dossier de renouvellement de DUP et a envoyé une demande de subvention. Il manque un devis de l'entreprise SUEZ, qui ne répond pas aux sollicitations, pour démarrer l'étude.

Le 25 septembre, l'animatrice du BAC LS et la directrice de la CCLVD se sont rendues au SMBVB, pour échanger avec une journaliste du courrier Picard qui enquêtait sur l'impact des sécheresses et sur le risque que cela représentait sur l'eau potable.

### Pluviales/Ruissellement

Le 07 janvier, l'animatrice a fait intervenir Elia DESMOT en Commission eau et assainissement pour sensibiliser les élus à la problématique des eaux pluviales urbaines. Par la suite, plusieurs réunions traitant de la problématique du pluvial ont été réalisées avec l'animatrice du BAC LS et le service eau et assainissement auprès des élus. Les élus comprennent l'enjeu mais ne perçoivent pas comment l'adapter à leur commune sans générer plus de contraintes.

Le 26 février, à la demande du directeur du SMBVB, l'animatrice est venue à la rencontre du maire d'Epineuse et d'un exploitant agricole pour aider à une médiation sur une problématique de ruissellement.

Le 03 mai, l'animatrice a visité le showroom de Clairoix et a fait un point sur les dispositifs d'aides possibles lors de travaux d'infiltration, avec Elia DESMOT.

Le 06 juin, l'animatrice a assisté aux assises des eaux pluviales.



Enfin, le 07 novembre, l'animatrice a accompagné deux élus pour une visite organisée par Jérémy THOMAS de la commune Crépy en Valois concernant leur gestion différenciée, du pluvial et de la biodiversité.

### Evènements/partenaire

L'animatrice a également :

- Organisé un COPIL du poste le 28 janvier
- Participé au Carrefour des gestions locales de l'eau les 30 et 31 janvier
- Eté enquêtée par l'INRA concernant le site aire captage, le 05 février
- Assisté à une des commissions thématiques SAGE Brèche les 4 et 5 avril
- Participé à la réunion de l'étude du BAC Estrées le 30 juillet
- Assisté à polldiff'eau le 3 et 4 décembre

### 3.3 Thématique DD et climat

#### CTEC

La poursuite de l'animation du BAC LS est conditionnée par le contrat de territoire eau et climat (CTEC). Ainsi l'animatrice a assisté à plusieurs réunions :

- Le 08 janvier avec le SMBVB et l'AESN
- Le 14 février, le 15 juillet et le 28 novembre en interne avec les services de la CCLVD
- Le 01 mars avec le Clermontois pour l'animation de leur BAC
- Le 14 mars, avec Delphine BEUN au SAGEBA pour aborder le CTEC et ce qu'il était possible d'inscrire dans les fiches.
- Le 12 juin avec le SMOA
- Le 20 juin dans les locaux de l'AESN.

#### Projet de territoire

La CCLVD est tenue d'avoir un projet de territoire. Ainsi, un bureau d'étude a été sollicité pour élaborer un projet de territoire. Pour que des objectifs liés au bio et à l'environnement y soit présents et afin d'avoir un « référent agricole », l'animatrice a participé aux réunions d'élaboration : les 21 janvier, 25 avril, 06 et 24 mai, 17 juin, 01 juillet et 04 septembre.

#### Atlas de la Biodiversité et animation environnementale

La CCLVD s'est lancée en 2018 dans un Atlas de la biodiversité. Pour travailler sur le projet en partenariat avec le CPIE et Picardie Nature, un stagiaire a été recruté pour 06 mois, le 01 mars. Un rapport des actions menées est disponible.

L'animatrice du BAC LS a également poursuivi les marchés liés au 0 phyto, en rencontrant la commune de Nointel le 01 février. Elle a également organisé la formation fleurissement durable avec Ecologic à destination des responsables espaces verts de la CCLVD et du BAC LS. Le responsable espace vert de la CCLVD ayant changé, l'animatrice l'a sensibilisé et lui a montré le plan de gestion différenciée. Elle a également organisé une réunion avec le parc Chedeville pour travailler sur une gestion plus durable des espaces verts et sur l'entretien des berges des rivières. En fin d'année, l'animatrice a travaillé avec le service finances pour clôturer les subventions auprès de la Région et de l'AESN. Elle a également calculé les montants à verser à chaque commune.

Comme l'année précédente, l'animatrice est intervenue dans les écoles de Rosoy et Labruyère pour sensibiliser aux amphibiens et aux milieux humides. Elle a également aidé à titre bénévole à la traversée d'amphibiens. Des échanges réguliers ont lieu entre l'animatrice du BAC LS et le gestionnaire des marais de Sacy concernant notamment la protection des amphibiens, le suivi du niveau d'eau et l'animation agricole.

Pour élargir son réseau, sensibiliser plus de monde et bénéficier de formations, l'animatrice du BAC LS a candidaté auprès du Cerdd pour être ambassadeur développement durable, elle a pu assister à une journée du réseau le 04 juillet et être formée les 05 et 12 décembre.

D'autres animations ont également été organisées en partenariat avec le CPIE60, dans le cadre des jardins s'emmêlent avec le soutien financier de l'AESN ou encore le programme santé et environnement avec le soutien financier de la DREAL Hauts-de-France. Lors de ces animations, l'animatrice intervient pour parler de la préservation de la ressource en eau.



**Mercredi 09 octobre 2019 de 18h à 20h à Sacy-le-Grand**

**Bzzz.... laissons les ptits tranquilles !**

Pucerons, cochenilles, puces, poux, microbes... et hop un coup de pschitt ! Mais de quoi sont faits ces produits ? Sont-ils moins dangereux que ceux utilisés en agriculture ? Vous découvrirez et fabriquerez des solutions alternatives pour repousser les bestioles et les plantes indésirables et désinfecter sa maison sans nuire à sa santé et son environnement.



**Mercredi 16 octobre 2019 de 14h30 à 16h30 à Mogneville**

**Dans les coulisses de notre alimentation...**

Additifs, conservateurs, colorants, pesticides, plastiques etc... c'est quoi précisément ? Vous découvrirez comment manger sainement en évitant de nombreuses substances toxiques nocives pour la santé et vous réaliserez quelques recettes à déguster en fin d'atelier.

*Voici le programme des rencontres 2019 :*

- Mercredi 25 septembre ★ **Atelier de co-création "Biodiversité de ma commune : je la connais et je la partage !"**  
14h00 - 16h00 à Cauffry (Inscription obligatoire)
- Mercredi 25 septembre ● **Soirée d'échanges "Aménager un jardin perméable à l'eau de pluie."**  
18h30 - 20h30, Parc Chédeville, 10 Rue de la Brèche à Mogneville
- Vendredi 27 septembre ● **Soirée d'échanges "Manger bio et local, c'est l'idéal ?"**  
18h00 - 20h00, Salle des fêtes, 2 Rue Raymond Maillet à Monchy-Saint-Éloi
- Samedi 28 septembre ★ **Atelier pratique "À la découverte des espèces sauvages dans les rues."**  
14h00 - 16h00 à Nointel (Inscription obligatoire)
- Mercredi 23 octobre ★ **Atelier pratique "Réalisez des abris à insectes."**  
14h00 - 16h00 à Liancourt (Inscription obligatoire)
- Mercredi 30 octobre ★ **Atelier pratique "Accueillez la biodiversité dans votre jardin !"**  
14h00 - 16h00 à Mogneville (Inscription obligatoire)

**Nombre de personne sensibilisées :**

Réunions	Evènement	Public visé	Nombre de personnes sensibilisées
Animation thématique "environnement"	Visites installation eau potable (scolaire, journée industrie, divers) + animation CPIE (ABC, jardins)	Scolaires	12 classes soit environ 240 enfants
		Grand public	21 animations pour 210 personnes sensibilisées

	s'emmêlent, santé)		
Informations et formations	Gestion différenciée, eaux pluviales, BAC LS	Élus	9
		Agents techniques	20
Sensibilisation agriculteurs	Rencontre individuelle + réunions + phoning	Agriculteurs	60
<b>TOTAL</b>			<b>539</b>

### 3.4 Autres actions

#### ADDIVANT

Sur le sujet de l'entreprise Addivant, Mme COLLET de l'AESN devait avoir accès via une plateforme aux analyses de la nappe souterraine réalisé par l'entreprise en raison d'une pollution historique. Cependant l'entreprise ne remplit pas la base de données malgré l'obligation légale. L'animatrice prépare donc une procédure d'analyse avec les piézomètres aux alentours de l'entreprise.

#### Formation

L'animatrice a suivi plusieurs formations :

- Formation « extincteur » le 07 juin
- Formation sur un approfondissement de l'outil Excel le 26 juin

Elle a également tenté le concours animateur le 19 septembre.

## IV. PERSPECTIVES 2020

Pour l'année 2020, l'animatrice va poursuivre les actions engagées en 2019 et mener les missions du BAC LS, permettant d'atteindre les objectifs des contrats de territoire eau et climat du SMOA et du SMBVB.

Un animateur sera embauché prochainement et assurera l'animation du BAC LS et des BAC de la CCPE. Il reprendra alors les missions agricoles de l'animatrice actuelle.